



ELECTION DE NOUVEAUX MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE DU 12 JUIN

Une cellule de coordination pour suivre les opérations de dépouillement



© Photo : D.R

Une cellule de coordination, de concertation et de dialogue entre l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) et les représentants de la classe politique a été mise en place afin d'éliminer tout obstacle pouvant obstruer le bon déroulement des élections législatives du 12 juin, a annoncé, dans la soirée d'avant-hier dimanche, le président de l'ANIE, Mohamed Charfi. **p.2**

REJET DE CERTAINES LISTES ÉLECTORALES POUR LES LÉGISLATIVES DU 12 JUIN **p.2** L'ANIE évoque des liens avec les milieux suspects de l'argent et des affaires



CONTRATS SIGNÉS AVEC
DES FIRMES ÉTRANGÈRES

**Tebboune ordonne
leur résiliation
«immédiate»**

p.3



MANIFESTATIONS
ANARCHIQUES

**«Le rappel
à l'ordre»
du ministre
de l'Intérieur !**

p.3

MAE

Célébration de la Journée nationale de la Mémoire

Le ministère des Affaires étrangères a célébré, dimanche, la Journée nationale de la Mémoire, coïncidant avec le 76^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945 pour mettre en avant les hauts faits du peuple algérien et son combat pour le recouvrement de sa souveraineté.

Journée d'études

Appel à créer une académie de lutte contre la corruption

Les participants à la Journée d'études sur «l'éthique dans l'Administration et l'entreprise publiques» ont appelé, dimanche à Alger, au terme des travaux, les pouvoirs publics à la nécessité de «revoir» les statuts de certains secteurs pour prévenir les crimes liés aux conflits d'intérêts, ainsi que la création d'une académie de lutte contre la corruption et le contrôle de la gestion des deniers publics.



Paiement par Internet

Une progression de 247% au 1^{er} trimestre 2021

Le montant global des paiements via Internet en Algérie a enregistré une évolution «considérable» au terme du premier trimestre 2021 de l'ordre de 247,8% sur un an, boosté notamment par l'engouement vers ce type de transaction idéal dans le contexte de la pandémie.

Election de nouveaux membres de l'Assemblée populaire nationale du 12 juin

Une cellule de coordination pour suivre les opérations de dépouillement

Une cellule de coordination, de concertation et de dialogue entre l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) et les représentants de la classe politique a été mise en place afin d'éliminer tout obstacle pouvant obstruer le bon déroulement des élections législatives du 12 juin, a annoncé, dans la soirée d'avant-hier dimanche, le président de l'ANIE, Mohamed Charfi.

«La cellule est chargée d'encadrer les représentants des partis au sein des bureaux de vote et de suivre en toute transparence les différentes opérations de dépouillement, conférant ainsi davantage de crédibilité aux élections», a-t-il indiqué lors d'une conférence de presse avec des représentants de 18 partis politiques, peu de temps avant l'expiration des délais d'examen des dossiers de candidature.

Cette rencontre, convoquée par les chefs de partis ayant contesté l'exclusion des listes de leurs candidats dans nombre de wilayas et tenue à huis clos avec les représentants de 18 partis politiques au Palais des Nations, a poursuivi Mohamed Charfi, a été consacrée, à l'examen des dossiers de candidature, des motifs du rejet de leurs listes de candidatures, des préparatifs du prochain scrutin, ainsi qu'à la désignation des représentants de partis dans les groupes de travail à constituer. «Le long débat, qui a duré, certes des heures, a permis la prise de décisions consensuelles, dont la constitution d'une cellule de coordination, de concertation et de dialogue entre l'ANIE et les représentants de la classe politique afin d'éliminer tout obstacle pouvant entraver les préparatifs de ce rendez-vous électoral», a observé le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Relevant que des problèmes ont été soulevés, d'où l'importance, a-t-il dit, de prendre des décisions à la hauteur des aspirations des deux parties pour tenir les législatives dans un climat de confiance.

Rappelant la relation, naturelle, de son autorité (ANIE, ndlr) avec les partis politiques dans le cadre d'un partenariat, légal et réaliste, Mohamed Charfi a, à l'occasion, souhaité que cette relation participative soit fructueuse et pratique tout le temps et non seule-



Prendre des décisions à la hauteur des aspirations des deux parties pour tenir les législatives dans un climat de confiance. (Photo: D.R.)

ment lors des rendez-vous électoraux. «La rencontre du mois d'août dernier était fructueuse et bénéfique», a-t-il indiqué en-

core, affirmant avoir perçu chez les représentants de partis une bonne volonté pour le dialogue avec le pouvoir. S'agissant du

nombre de listes ayant exprimé leur intention de prendre part aux législatives du 12 juin prochain et ayant retiré les formulaires de candidature, Mohamed Charfi a fait état de la réception de 4.900 listes. «1.483 listes ont été acceptées sans réserve pour prendre part aux élections législatives prévues le 12 juin prochain dont 646 listes présentées au titre d'un parti politique et 837 listes indépendantes», a révélé le président de l'ANIE. Faisant remarquer que le nombre de listes ayant déposé les formulaires de candidature a atteint 2.490 dont 1.237 présentées au titre d'un parti politique et 1.253 listes indépendantes. Alors que le nombre de dossiers de candidature déposés à l'ANIE était de 25.416, dont 12.854 dossiers déposés par des partis politiques et 12.562 dossiers déposés par des indépendants.

Le délai de dépôt de ces dossiers auprès de l'ANIE, rappelle-t-on, avait pris fin le 27 avril, après avoir été prorogé de cinq jours à la demande de l'ANIE, après consultation du Conseil de l'Etat et du Conseil constitutionnel et avis du Conseil des ministres. Les listes des candidats présentées au titre d'un parti politique doivent être appuyées par, au moins, vingt-cinq mille (25.000) signatures individuelles d'électeurs inscrits sur les listes électorales, conformément aux conditions à remplir.

Et que ces signatures doivent être recueillies à travers 23 wilayas dont le nombre de signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à trois cent (300) signatures.

Pour ce qui est des listes indépendantes, l'article 36 de la loi organique, rappelle-t-on encore, stipule que chaque liste doit être

Rejet de certaines listes électorales pour les législatives du 12 juin L'ANIE évoque des liens avec les milieux suspects de l'argent et des affaires

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi a évoqué, dans la soirée d'avant-hier dimanche, les causes du rejet de certaines listes électorales pour les législatives du 12 juin prochain. «1.199 listes ont été rejetées pour des liens avec les milieux suspects de l'argent et des affaires, 281 aux personnes condamnées à des peines privatives de liberté et 410 au manque de documents requis», a-t-il indiqué. S'exprimant lors d'une conférence à l'issue d'une rencontre avec 18 partis politiques, Mohamed Charfi a révélé que le nombre de listes ayant déposé les formulaires de candidature a atteint 2.490 dont 1.237 présentées au titre d'un parti politique et 1.253 listes indépendantes. «Le nombre de dossiers de candidature déposés à l'ANIE était de 25.416, dont 12.854 dossiers déposés par des partis politiques et 12.562 dossiers déposés par des indépendants», a-t-il dit.

Le nombre de listes électorales acceptées sans réserve, pour prendre part aux législatives du 12 juin prochain, a poursuivi Mohamed Charfi, est de 1.483 listes, dont 646 listes présentées au titre d'un parti politique et 837 listes indépendantes. «L'ANIE a réceptionné 4.900 listes ayant exprimé leur intention de prendre part aux législatives du 12 juin prochain et ayant retiré les formulaires de candidature», a-t-il précisé. Faisant remarquer que le nombre de listes acceptées mais qui incluent en leur sein un candidat rejeté a atteint 898 listes dont 462 listes présentées au titre d'un parti politique et 436 listes indépendantes.

Revenant sur les causes du rejet de listes électorales, Mohamed Charfi a également cité les conditions d'âge (89 listes rejetées), la non-inscription sur les listes électorales (129 candidats), ainsi que la situation vis-à-vis de l'administration fiscale (72 cas) et du Service national (62 cas), la présence de plus de deux personnes sur une même liste ayant des liens de parenté (7 cas) et l'occupation d'une fonction ne permettant pas de se porter candidat (3 cas).

S'agissant des dossiers rejetés, définitivement, l'ANIE a, jusqu'à avant-hier dimanche à midi, soit à 12 h de l'expiration des délais d'examen des dossiers de candidatures, comptabilisé 297 listes. «Les causes du rejet sont liées au non-respect de l'âge (47 cas), du niveau universitaire (6 cas) du nombre de formulaires (162 cas) en sus du non-respect de la parité», a poursuivi Mohamed Charfi, faisant état de 847 recours déposés auprès des tribunaux administratifs, dont 450 déposés par des partis politiques et 397 émanant de candidats indépendants.

R.M.

REPÈRE

Attaques racistes

L'Algérie condamne les attaques israéliennes «extrémistes» contre les Palestiniens

L'Algérie a condamné, dimanche, dans les termes les plus sévères les «attaques racistes et extrémistes» de l'occupant israélien contre les Palestiniens à El-Qods occupée et leur privation d'accomplir leurs rites religieux dans la Mosquée d'El-Aqsa, en violation flagrante des résolutions de la légalité internationale.

Le ministère des Affaires étrangères a indiqué dans un communiqué que «l'Algérie condamne dans les termes les plus sévères les attaques racistes et extrémistes enregistrées dans la ville occupée d'El-Qods contre des civils palestiniens et leur privation de la liberté de culte dans la mosquée d'El-Aqsa».

La même source fustige également «des tentatives répétées de légitimation de la logique de spoliation des terres d'autrui par la force et d'imposition de la souveraineté sur la ville Sainte, en violation flagrante des résolutions de la légalité internationale». «Face à ces graves violations que s'acharnent à commettre les autorités d'occupation israéliennes contre le peuple palestinien sans défense, l'Algérie appelle la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité de l'ONU, à agir en toute urgence pour assurer la protection nécessaire au peuple palestinien et à ses lieux sacrés et à mettre fin à ces actes criminels et à la politique d'occupation israélienne des territoires palestiniens», ajoute le communiqué.

A ce titre, l'Algérie souligne «sa pleine solidarité et son soutien constant au côté du peuple palestinien dans sa lutte héroïque contre l'occupation israélienne», réaffirmant «sa position ferme de soutien à la cause palestinienne jusqu'au recouvrement par le peuple palestinien de ses droits légitimes et inaliénables, en tête desquels l'établissement d'un Etat indépendant avec El-Qods comme capitale».

Agence

appuyée, pour chaque siège à pourvoir, par au moins 100 signatures des électeurs de la circonscription électorale.

Rabah Mokhtari

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

Contrats signés avec des firmes étrangères

Tebboune ordonne leur résiliation «immédiate»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, dans une instruction adressée, dimanche soir, au Gouvernement et aux responsables de trois entreprises publiques et privées «la résiliation immédiate des contrats signés avec des partenaires étrangers (marocains) contraires aux intérêts de l'Algérie».

Il s'agit des deux compagnies d'assurances publiques (SAA et CAAR) ainsi que de l'opérateur téléphonique semi-public Djezzy. Ils ont été sommés par l'instruction présidentielle de «mettre fin à ces contrats». Un ultimatum de 10 jours est accordé aux responsables de ces trois entreprises nationales pour «rompre les effets de ces contrats sur-le-champ», selon les informations relayées par des médias nationaux, reprises, aussi, par la presse étrangère.

«Partant de ce constat, et eu égard aux effets négatifs de ses pratiques qui ont tendance à se généraliser, j'instruis tous les responsables concernés des entreprises nationales à l'effet de mettre un terme à ce type de rapports dans un délai maximum de 10 jours et de faire preuve, à l'avenir, de plus de responsabilités et de circonspection dans leurs relations avec leurs partenaires étrangers en veillant, en toutes



■ Les signataires «pourraient être accusés de crime de trahison des intérêts nationaux et d'intelligence avec des puissances étrangères». (Photo : D.R)

circonstances, à la préservation des intérêts supérieurs de l'Etat», a précisé l'instruction dans laquelle le chef de l'Etat a enjoint au «ministre des Finances de bloquer toutes les transactions financières entre toutes les parties signataires ainsi que le transfert des bénéfices de ce type de contrats à l'étranger». Il a accordé un délai de 10 jours aux responsables de ces trois entreprises pour la dissolution immédiate de «ces contrats contraires à l'intérêt de l'Algérie». Il a qualifié les partenaires étrangers d'«hostiles aux intérêts du pays», mettant en garde contre

le non-respect de cette injonction qui pourrait avoir de lourdes conséquences. «Le non-respect de l'injonction sera alors considéré comme une trahison et une complicité, dont les auteurs seront punis», a-t-il averti dans son instruction, expliquant que «ces relations, engagées sans concertation, se traduisent, on peut s'en douter, par la mise à la disposition d'entités étrangères de données et d'informations sensibles qui peuvent porter atteinte aux intérêts vitaux de notre pays et à sa sécurité».

Le Président Tebboune a donné un ordre formel à exécuter sur-

le-champ sous menace de sanction. Les signataires algériens de ces contrats risquent de graves sanctions pénales et «pourraient être accusés de crime de trahison des intérêts nationaux et d'intelligence avec des puissances étrangères portant atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation». Une atteinte à la souveraineté nationale.

Selon les médias nationaux, cette instruction «fait état de rapports» qui épinglent les trois opérateurs économiques sus-cités qui ont «procédé à la signature sans concertations et excessive de contrats avec des entités étrangères, sans considération des intérêts économiques et stratégiques du pays». Le rapport fait état de «contrats signés avec des firmes marocaines», précise le même document, précisant que les compagnies d'assurance «(CAAR et SAA) sont en relation avec des entreprises marocaines ainsi que l'opérateur de téléphonie Djezzy qui a confié son plan média à des sociétés proches de lobbies étrangers anti-algériens», ont souligné les médias, qui se sont référés au même document présidentiel qui a expliqué que «ce genre de contrats, souvent injustifiés, ont donné lieu à des sorties de devises, alors que les prestations confiées aux étrangers peuvent être assurées localement».

Samira Takharboucht

Manifestations anarchiques :

«Le rappel à l'ordre» du ministre de l'Intérieur !

Par le biais d'un communiqué rendu public, le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales et de l'Aménagement du territoire M. Kamel Beldjoud, a rappelé à l'ordre les organisateurs des manifestations, les appelant à se mettre en conformité avec les lois de la République.

A cet effet, le ministre de l'Intérieur a fait savoir aux dirigeants des partis politiques, organisations, associations et autres groupes qu'ils sont dans l'obligation à déclarer dorénavant, aux services compétents, toute manifestation à caractère politique, culturelle, sportive ou autres et ce, conformément aux textes et lois en vigueur régissant, les marches, sit-in, «Hirak» défilés et autres rassemblements que ce soit sur la voie publique ou ailleurs.

En fin de journée du dimanche, le communiqué du ministre de l'Intérieur et à travers un communiqué a invité les organisateurs à déclarer aux autorités locales toute manifestation, conformément aux lois et textes de la constitution. Dans son communiqué, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a indiqué je cite : «Les organisateurs des marches sont tenus à la déclaration, auprès des services compétents, des noms des responsables de l'organisation de la marche et des heures de son

début et de sa fin». Dans le même communiqué, le ministre de l'Intérieur, a précisé que le non-respect de ces procédures «dénue la marche de tout caractère légal». A travers le communiqué, le ministre de l'Intérieur a également fait savoir ce qui suit : «Il a été constaté récemment que les marches hebdomadaires commencent à enregistrer de graves dérapages et dérives en termes d'indifférence aux désagréments causés aux citoyens et d'atteintes aux libertés du fait d'individus changeant, à tout moment, l'itinéraire sous prétexte d'être libres de marcher dans n'importe quelle direction et à travers n'importe quel axe, ce qui est contraire à l'ordre public et aux lois de la République».

Toujours et à ce même sujet, le ministre de l'Intérieur a rappelé, les textes et lois de la Constitution du mois de novembre 2020, en matière de liberté de marches. «Les organisateurs des marches sont tenus à la déclaration, auprès des services compétents, des noms des responsables de l'organisation de la marche, des heures de son début et de sa fin, de l'itinéraire et des slogans à lever, conformément à la loi», a indiqué le ministre.

Ce dernier n'a pas manqué et à travers ce communiqué, de mettre en garde les responsables ou les personnes qui entravent les lois de la République en ma-

nière de manifestation. «Le non-respect de ces procédures constitue une infraction aux yeux de la loi et de la Constitution, ce qui dénie la marche de tout caractère légal et implique un traitement en conséquence», conclut le communiqué.

Cette décision tant attendue par la majorité des citoyens est venue de la part du ministre de l'Intérieur qui, par ce communiqué, a voulu remettre de «l'ordre dans la maison» et mettre fin à l'anarchie, qui, selon les observateurs, a trop duré.

Plusieurs chefs de partis politiques, dirigeants de la société civile ont réagi à ce communiqué indiquant qu'il y a des lois à respecter dans ce pays.

«Si les textes et les lois de la Constitution garantissent la liberté d'expression et le droit à manifester, les mêmes lois obligent également les citoyens à respecter leur devoir vis-à-vis, des marches et de manifestations, ont-ils indiqué.

Nos interlocuteurs se félicitent et trouvent que le communiqué du ministre de l'Intérieur est salutable.

Il consiste à mettre fin à l'anarchie, éviter tout débordement, troubles à l'ordre public et annihiler toute tentatives visant à nuire à la sécurité et la sérénité des citoyens et du pays.

Moncef Redha

MÉMOIRE

Célébration de la
Journée du 8 Mai 1945 :

«Préserver la mémoire et assumer la responsabilité»

S'exprimant en l'occasion de l'anniversaire du 8 Mai 1945, le directeur de la communication, de l'information et de la documentation, l'ambassadeur Nouredine Sidi Abed a mis l'accent sur la nécessité de préserver la mémoire et d'assumer la responsabilité quant à l'écriture de l'histoire. Sous l'égide du ministère des Affaires étrangères, l'Algérie a célébré la Journée nationale de la Mémoire, coïncidant avec le 76^e anniversaire des événements douloureux du 8 mai 1945. M. Nouredine Sidi Abed a indiqué, je cite : «C'est l'occasion pour rappeler l'impératif de sauvegarder notre mémoire et de faire preuve de responsabilité lorsqu'il s'agit de l'écriture de notre histoire dont nous tirons encore les enseignements pour faire face aux défis liés à l'édification de notre pays et ses institutions tout en défendant ses intérêts et sa renommée». L'institution de la date du 8 mai Journée nationale de la Mémoire, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune donne tout leur sens aux valeurs de cet événement historique ayant un rôle important dans la maturation de personnalité politique algérienne et du mouvement national avant d'amorcer la dernière étape vers la liberté et

l'affranchissement. «Cette date illustre également la barbarie et le terrorisme auxquels s'était livré le colonisateur contre notre peuple, à une date où l'humanité toute entière célébrait la fin du fascisme et de son projet raciste», a poursuivi le diplomate. Pour rappel, la célébration de la Journée nationale de la Mémoire coïncide avec le 8 mai 1945, le jour où plus de 45.000 Algériens étaient tombés en martyrs. Ces événements douloureux marqués par la violence ont touché plusieurs régions de l'Est du pays dont Sétif, M'Sila, Guelma, Kherrata et Souk-Ahras. Ce jour-là, les habitants sont sortis dans une marche pacifique appelant la France à honorer sa promesse, à savoir l'indépendance de l'Algérie contre sa participation dans la libération de la France de l'occupation nazie.

«A l'époque, le peuple algérien a fait preuve de conscience et de clairvoyance rejetant, à la fois, l'occupation et le fascisme», a poursuivi l'ambassadeur, ajoutant que «ces massacres ont mis à nu le colonialisme français qui a commis des crimes contre l'humanité et des exterminations contraires aux valeurs qu'il prônait». A cette occasion, M. Sidi Abed s'est incliné à la mémoire des martyrs tombés aux champs d'honneur pour l'indépendance de l'Algérie.

Moncef Redha

BRÈVE

Aïd El-Fitr

La Gendarmerie nationale se mobilise

À l'occasion de l'Aïd El-Fitr, le Commandement de la Gendarmerie nationale a mis en place un plan de prévention spécial pour sécuriser les espaces publics et le réseau routier. Ce plan repose sur «l'action de proximité et la valorisation du service public», précise un communiqué de la Gendarmerie nationale.

«Toutes les mesures de sécurité ont été prises, par la mobilisation de l'ensemble des unités, pour assurer un contrôle efficace et consacrer une présence permanente sur le terrain», indique le même communiqué. Pour ce long week-end de l'Aïd El-Fitr, les éléments de la Gendarmerie nationale concentreront leurs efforts sur «la préservation de l'ordre public, la sécurité routière ainsi que la protection des individus et des biens privés et publics.»

Pour ce faire, les formations fixes et mobiles de la Gendarmerie nationale seront renforcées pour assurer le contrôle de nuit comme de jour. «Elles seront soutenues par des patrouilles pédestres et mobiles mais aussi, par des points de contrôle», prévient la Gendarmerie nationale.

Enfin, les services de sécurité appellent à la prudence et à maintenir la vigilance face au risque accru de propagation du Covid-19.

R.N.

Journée d'étude sur l'éthique dans l'Administration et l'entreprise publiques : «La réforme de la gestion du service public améliorera l'image et l'attractivité du pays»

Le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Rédha Tir, a affirmé dimanche à Alger que la réforme de la gestion du Service public, notamment au niveau des services de l'Etat, permettra de donner une meilleure image du pays et augmenter son attractivité en termes d'investissement.

Dans une allocution lors de la Journée d'études sur «l'éthique dans l'Administration et l'entreprise publiques», ouverte par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, le Président du CNESE a estimé que la réforme de la gestion du Service public, notamment au niveau de certains services de l'Etat et ceux en lien avec le développement national dans ses divers aspects, l'investissement et le Commerce extérieur contribuera à la dynamisation économique et à l'amélioration du climat d'affaires.

Cette réforme est à même, également, de donner une meilleure image du pays et augmenter son attractivité en termes d'investissement pour les partenaires et les opérateurs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, a-t-il ajouté.

Evoquant le thème retenu pour cette rencontre organisée par le CNESE et l'Ecole nationale d'administration (ENA), M. Tir a relevé «son importance cruciale» au regard de son lien fort et son impact sur la vie économique et sociale dans notre pays.

Le thème de l'éthique dans le Service public s'impose par l'intérêt national afin de corriger ce qui a été sabordé par les pratiques du passé, a expliqué M. Tir, ajoutant qu'il s'agit de l'une des accumulations résultant des précédentes périodes de gouvernance qui ont



■ M. Tir a valorisé, à cette occasion, «l'intérêt majeur» qu'accorde le Gouvernement à la modernisation du mode de gestion du Service public. (Photo : DR)

tant nu à la réputation de l'Etat avec pour conséquence l'étiollement du lien de confiance entre le citoyen et l'administration.

A ce propos, M. Tir a plaidé pour la mobilisation de toutes les composantes de l'Etat pour pallier à ce dysfonctionnement, rationaliser la gestion du Service public et promouvoir la qualité du Service public, notamment dans les services et entreprises publiques et dans les secteurs en lien direct avec le quotidien du citoyen.

Le président du CNESE a valorisé, à cette occasion, «l'intérêt majeur» qu'accorde le Gouvernement à la modernisation du mode de gestion du Service public.

Les travaux de cette rencontre se poursuivent par des conférences-débat sur nombre d'axes relatifs au thème de «l'éthique dans l'Administration et l'entreprise publiques», dont «l'éthique dans les systèmes de formation et d'enseignement», «la moralisation de la vie publique et le conflit d'intérêt», «l'éthique et la relance éco-

nomique»... etc. Lors cette journée d'études organisée par le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) et dont l'ouverture des travaux a été supervisée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, les participants ont préconisé la révision de statuts de certains secteurs en vue de lutter contre les crimes liés aux conflits d'intérêts ainsi que la «diversification» des moyens de leur contrôle outre «la création d'une académie de lutte contre la corruption» qui veille à son tour à créer un environnement transparent et la «consolidation du contrôle et de la gestion des deniers publics».

Les recommandations de cet événement, lues par le directeur général de l'Ecole nationale d'administration, Abdelmalik Mezhouda ont porté sur la nécessité d'oeuvrer à «trouver des mécanismes pour restaurer la confiance perdue entre le citoyen et l'administration publique», ainsi que la généralisation de la mise en place de

codes d'éthique pour certains secteurs vitaux à l'image de ceux du corps des Douanes et des services des impôts.

Et d'appeler à la nécessité de «trouver des mécanismes pour concilier la liberté d'expression et le devoir de réserve», outre «l'accélération de l'ouverture d'un atelier pour l'élaboration d'une nomenclature de déontologie de la Fonction publique».

Les participants ont appelé, à leur tour, au renforcement des programmes universitaires dans ce sens. Supervisant l'ouverture des travaux de la rencontre, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a affirmé qu'un «groupe de travail composé d'enseignants universitaires, d'experts et de cadres d'administrations et d'entreprises, sera créé et chargé de l'élaboration du projet de charte d'éthique dans l'administration et les entreprises publiques».

«Le Gouvernement est déterminé à poursuivre sa démarche visant à asseoir les bases de la concertation, en associant les agents publics à la gestion de leur carrière professionnelle et trouver les meilleurs cadres de dialogue social avec les différents partenaires pour régler les conflits professionnels», a précisé M. Djerad.

Invitant les agents publics à s'acquitter de leurs missions avec éthique, dignité, probité et impartialité, loin de toute instrumentalisation politique ou idéologique, le Premier ministre a rappelé les règles de conduite qu'ils doivent observer dans l'exercice de leurs fonctions, notamment «le respect du secret professionnel et le bannissement de la discrimination, du régionalisme et du népotisme».

L'agent public est tenu, en toute circonstance, «de faire montre d'un comportement exemplaire et de s'abstenir de toute pratique contraire aux valeurs éthiques», a-t-il insisté.

Djamila Sai

STARTS-UP

Pour une économie forte

L'impératif de s'orienter vers le numérique

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie de la connaissance et des starts-up, Yacine El-Mahdi Oualid, a affirmé, avant-hier à Tipasa, que l'Algérie a besoin d'une nouvelle catégorie d'entrepreneurs, pour bâtir une économie nationale forte.

«L'Algérie a besoin d'une nouvelle catégorie d'entrepreneurs d'élite pour bâtir une économie nationale forte, à travers des projets de qualité, alternatifs à l'économie de rente», a-t-il souligné dans une déclaration à la presse, lors de sa visite dans la wilaya.

A ce titre, le ministre a mis l'accent sur l'impératif de s'orienter vers l'économie numérique, devenue la locomotive qui dirige les économies, à travers le monde, faisant part de la volonté politique pour soutenir cette orientation, dont la concrétisation a été entamée à travers la création d'un Fonds national de financement des projets des starts-up, entré effectivement en exploitation en décembre dernier. A ce propos, le directeur des starts-up, Nouredine Ouadhah, a indiqué que depuis décembre dernier, le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des starts-up a réceptionné plus d'un millier de dossiers, au moment où il a été procédé au financement de 150 starts-up, 100 projets innovants et 30 incubateurs.

Le fonds national de financement des starts-up est «une caisse d'investissement soumise à la règle du capital-risque», a rappelé le ministre délégué en soulignant les efforts considérables consentis, par son département, pour encourager les particuliers à créer des caisses d'investissement.

Cette visite s'inscrit au titre d'une série de visites de terrain effectuées à travers le pays, pour rencontrer des étudiants porteurs de projets innovants. Il a rencontré, dans ce cadre, des étudiants au niveau de l'université de Tipasa et du pôle universitaire de Koléa. Au titre de sa visite dans la wilaya, Yacine El-Mahdi Oualid, a rencontré des étudiants au niveau de l'université de Tipasa et des porteurs de projets.

Dans ses réponses aux interrogations des porteurs de projets, le ministre délégué a soutenu que la création d'un ministère en charge de l'Economie de la connaissance et des starts-up, traduit la détermination de l'Etat et sa forte volonté d'instaurer le changement, notamment avec changement du modèle économique.

Selon lui, cette orientation représente un défi majeur, mais elle est inévitable vu que le savoir est le moteur principal de la croissance et qu'il n'existe pas d'économie du savoir sans l'économie numérique, devenue la locomotive des économies, à travers le monde.

En marge de ces deux rencontres, il a été procédé à la signature de deux conventions entre le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des starts-up avec respectivement l'université de Tipasa et le pôle universitaire de Koléa, dans l'objectif de l'accompagnement des jeunes porteurs de projets, l'instauration de l'esprit entrepreneurial, et l'encouragement de l'innovation et de la création.

Manel Z.

Ryad Boudjemadi, à la radio nationale :

«La transition énergétique en Algérie est indéniable»

La transition énergétique en Algérie est indéniable pour différents facteurs, notamment les fluctuations dramatiques des coûts des sources d'énergie fossiles, a indiqué hier l'expert international en énergie électrique, Ryad Boudjemadi. De ce fait, l'expert a indiqué qu'en Algérie, on est à 45% d'utilisation du gaz et c'est énorme comme taux de consommation et pesant sur l'économie nationale surtout si l'on y ajoute la chute des prix du gaz et du pétrole au marché énergétique mondial. Lors de son intervention sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale, M. Boudjemadi a fait savoir que le prix de l'électricité solaire a enregistré un record mondial en baisse atteignant un centime dollar pour un kilowatt, ce qui va nous aider poursuit-il à remplacer ce combustible fossile. «La transition énergétique n'est pas que le solaire, mais cette dernière dont l'Algérie est considérée comme l'eldorado du solaire», expliquait-il dans ce sens.

L'intervenant a noté, en outre, qu'il y a d'autres dimensions énergétiques mis à profit tel que le mix énergétique, l'efficacité énergétique et la smart énergétique (l'intelligence

dans l'économie de l'énergie, NDLR) et enfin le Power 2x, soulignant que «on parle du solaire parce que le potentiel algérien est un des plus importants dans le monde».

Ainsi, on est obligé, selon lui, d'aller vers cette transition depuis que l'Algérie a ratifié l'accord de Paris sur la transition énergétique pour la protection de la planète du réchauffement par effet carbone.

L'arrivée du renouvelable depuis le thermostat automatique, a influé, selon lui, sur le comportemental qui est en train de changer progressivement chez les consommateurs de l'électricité ainsi que l'évolution des technologies 4G et la 5G vont impacter à la fois notre quotidien et l'industrie.

Au-delà du coût de l'investissement solaire, M. Boudjemadi se dit très optimiste quand on sait les retombées à moyen et long terme sachant que tous les métiers qui gravitent autour de bases solaires sont pourvoyeurs de postes d'emploi.

«Un projet solaire n'est qu'un projet financier, or les prix des équipements sont en baisse continue», dit-il, indiquant qu'en regard des coûts, de l'aspect dette, de l'as-

pect indicateurs de rentabilité sont autant d'incitations pour aller sans plus tarder vers cette transition énergétique. A cet égard, il a noté qu'on va atteindre un prix d'électricité très bas, mais il restera haut par rapport au prix des pays avancés en la matière puisqu'il reste dépendant des équipements importés et la logistique qui va avec.

Pour l'intervenant, notre retard cumulé, à l'instar d'autres pays, est un retard conjoncturel pas structurel, donc facilement rattrapable, car on apprend à colmater les erreurs en marchant, il estime que l'Algérie va réussir sa transition en passant par cet appel d'offres de 1.000 Mégawatts tout en se disant confiant que «notre pays maîtrise les appels d'offres». «C'est une chance que le mix algérien soit principalement gazier et qu'on puisse l'améliorer», vante-t-il de même pour l'éolien s'inspirant de cette récente étude de la Banque mondiale admettant que le potentiel algérien est l'un des plus importants dans le monde. «La chance est que le gaz est là pour stabiliser l'intermittence du solaire lors des saisons nuageuses», considère l'expert.

Manel Z.

Modernisation et numérisation des services de l'ANEM

Large campagne médiatique pour un meilleur travail de proximité

Une large campagne de communication rentrant dans le cadre de la promotion du passage au numérique de plusieurs services de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), a été lancée dimanche à travers le territoire national.

En effet, ce travail de proximité au profit du grand public, des entreprises et des demandeurs d'emploi en particulier, vise à faire connaître les modalités la conversion du plus important organe public de l'emploi en mode numérique. Cette étape vitale pour de meilleures prestations rentre dans le cadre de la modernisation des services publics. Selon un communiqué rendu public hier par la filiale ANEM de la wilaya de Aïn-Defla, la campagne médiatique qui se tient du 9 mai en cours au 4 juin prochain a été lancée en parallèle de l'initiative du ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité



social visant à faire valoir l'importance de la numérisation dans le secteur en général et celui de l'emploi en particulier. En effet, l'antenne ANEM de Aïn Defla a mis en oeuvre, à l'instar de celles des autres wilayas, un plan de communication actif basé sur multiples actions et activités menées sur le terrain. Il s'agit, note-on, d'un travail de proximité et d'un service public permettant aux citoyens de découvrir le monde de la numérisation dans le secteur de l'emploi et surtout à les inciter à se diri-

ger d'avantage vers ces services intelligents afin de bénéficier de meilleures prestations de l'agence. Il s'agit, entre autres, de faciliter l'accès aux demandeurs d'emploi à différentes plateformes leur permettant une information plus sûre, une orientation plus claire et surtout une inscription plus sécurisée. D'ailleurs, le passage au monde numérique intelligent permettra de limiter considérablement les méfaits de la bureaucratie contre laquelle plusieurs secteurs luttent et à cause

de laquelle le citoyen a perdu la confiance en son administration. Ainsi, le passage de l'ANEM au monde numérique et sa généralisation ne pourra être qu'efficace dans la lutte contre cette bureaucratie et dans le rétablissement de la confiance entre le citoyen et les différentes administrations. D'ailleurs, dans les recommandations de la dernière réunion du 10 avril 2021 entre le ministre du secteur et les directeurs de l'emploi des wilayas, il a été surtout question de se pencher sérieusement sur le problème de la bureaucratie et d'améliorer les prestations au profit des citoyens. Par la campagne de communication de plus d'un mois lancée cette semaine, l'ANEM entame un important travail de proximité au profit de la modernisation en général et la numérisation des services en particulier. Une réelle épreuve pour réussir le plan de la modernisation.

Radia Zerrouki

Timimoun : installation du chef de la Sûreté de la wilaya



Le commissaire divisionnaire de police Messaoud Chaïb a été installé dimanche dans ses nouvelles fonctions de chef de la Sûreté de wilaya de Timimoun, lors d'une cérémonie présidée par l'inspecteur régional de police du Sud-ouest, le commissaire divisionnaire Okache Makid, représentant du directeur général de la Sûreté nationale (DGSN).

(Photo > D. R.)

Carburants : suppression début octobre prochain de l'essence super avec plomb



La suppression de la commercialisation de l'essence super avec plomb au niveau des stations-services interviendra au plus tard en début octobre prochain, a affirmé le président du comité de direction de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Rachid Nadil.

(Photo > D. R.)

INFO EXPRESS

Aïn Témouchent Repêchage d'un corps sans vie à El Kala

Les services de la Protection civile de la wilaya d'El Tarf ont repêché au niveau de Ras El Maalam relevant de la daïra frontalière d'El Kala, le corps sans vie d'un homme, a-t-on appris, dimanche, du chargé de la communication de ce corps de sécurité le lieutenant Seiffeddine Madaci. Le corps de la victime portée disparue vendredi dernier, a été repêché après de longues heures de recherches et acheminé vers les services de la morgue de l'hôpital d'El Kala pour autopsie, a indiqué le lieutenant Madaci. Résidant dans la commune d'El Bouni, relevant de la wilaya de Annaba, la victime R.A, père de trois enfants, est sortie à l'aube de vendredi dernier, pour une partie de pêche mais n'avait plus donné signe de vie.

R.R

Béchar : un réseau de narcotrafiquants démantelé, 21 kg de kif traité saisis

Un présumé réseau criminel de narcotrafiquants, composé de trois (3) individus, a été démantelé à Béchar et une quantité de 21,5 kg de kif traité, qui était en leur possession, saisie par le service régional de lutte anti-drogue, a rapporté dimanche la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Béchar.

L'opération policière a été réalisée avec le soutien des services spécialisés du secteur militaire opérationnel de la troisième région militaire (3^e RM), suite à des renseignements policiers faisant état de la conclusion imminente d'un contrat d'achat de drogue entre un individu résidant à Béchar et deux autres personnes originaires d'Alger, a-t-on précisé.



La mise en place d'un dispositif sécuritaire de recherches et d'investigations a permis l'interpella-

tion, sous la supervision de la justice, des trois (3) mis en cause, qui ont été présentés devant la

justice et placés en détention provisoire pour notamment «détention illégale de drogue à des fins de commercialisation, mise en vente, obtention et achat à des fins de vente, et transport et possession de drogues illégalement». Ils sont également poursuivis pour «possession de drogues illégalement aux fins de commercialisation illégale, de transport et de stockage en transit dans le cadre d'une bande criminelle organisée, l'importation de drogues d'une manière illicite et la contrebande à un degré dangereux menaçant l'économie nationale et la santé publique», a fait savoir la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

Agence

SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3^{ème} degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel, elle demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

MOB : 0799 54 78 67
CCP : 170 280 18 clé 90

Demande d'aide financière

Jeune homme, âgé de 20 ans, nécessite une intervention chirurgicale urgente, demande une aide financière aux âmes charitables.

Dieu vous le rendra.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 06 74 48 82 94

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulante) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

Sahara occidental

Les allégations marocaines sur le soutien militaire iranien au Front Polisario «ne reposent sur rien»

Le membre du Secrétariat national du Front Polisario, chargé de l'Europe et l'Union européenne, Oubi Bouchraya, a déclaré dimanche que les allégations du ministre marocain des Affaires étrangères, sur le soutien militaire iranien au Front Polisario ne reposent sur rien.

«Le rejet par l'ensemble de la communauté internationale de la déclaration illégale de l'ancien président américain Donald Trump concernant la considération unilatérale de la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental occupé, a provoqué à Rabat une forme d'hystérie conduisant les autorités du royaume suivies par la presse aux ordres, à des réactions hors du commun», a soutenu M. Oubbi dans une déclaration de presse.

Ouverture de crises bilatérales avec les pays voisins, a-t-il ajouté, expliquant qu'en particulier avec plusieurs pays européens et mise en scène de mensonges et d'accusations sans fondement.

Selon des médias, la dernière est due au MAE du Maroc qui, dans un entretien télévisé avec la Présidente de l'AIPAC – USA, jeudi dernier, a repris son «disque rayé» du 1er mai 2018, dont il détient la «propriété intellectuelle», suivant lequel



le «Front Polisario recevrait des armes de l'Iran ainsi qu'une formation militaire pour ses cadres». «Pour la plupart des capitales au monde et les observateurs internationaux, ces assertions sont simplement des blagues qui n'impressionnent

personne», a soutenu M. Oubbi. Cependant, souligne le diplomate sahraoui, «le Front Polisario oppose de nouveau un démenti catégorique et saisit l'occasion pour rappeler au MAE du Maroc le défi que nous lui avons lancé il y a trois ans

pour présenter des preuves aussi simples soient-elles confirmant ses allégations, qui n'existent que dans l'imaginaire de celui qui a pris goût à les répéter, au gré des saisons».

R. I.

Après des tensions avec Madrid et Berlin, le Maroc en brouille avec Téhéran

Depuis quelque temps, le Maroc connaît une série de brouilles diplomatiques avec nombre de capitales. D'abord avec Berlin, ensuite avec Madrid, et cette fois-ci avec Téhéran, avec en toile de fond le conflit du Sahara occidental occupé par le royaume depuis 1975. Jeudi, le ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, a accusé devant le lobby pro-sioniste (AIPAC), l'Iran de «vouloir mener des activités de déstabilisation en Afrique du Nord».

En réaction à ces déclarations, le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Saeed Khatibzadeh, a déclaré samedi qu'«en raison de son incapacité à résoudre ses problèmes régionaux, le gouvernement marocain, tout en soutenant le régime criminel sioniste, a une fois de plus répété ses accusations fausses et sans fondement contre la République islamique d'Iran». Selon le même responsable, «de telles accusations non fondées contre l'Iran ne font que contribuer aux complots américains et israéliens dans la région et travaillent contre les partisans de la juste cause palestinienne».

«Il est dommage que le gouvernement marocain, qui occupe actuellement la présidence du Comité Al-Qods (de l'OCI), détourne l'attention du principal problème du monde islamique, à savoir la lutte contre la nouvelle agression à Al Qods et la défense des droits de la nation palestinienne, alors que le monde musulman a plus que jamais besoin d'unité et de solidarité», a-t-il ajouté. Avec l'Espagne, le Maroc qui utilise plutôt la carte de l'immigration clan-



destine pour faire pressions sur ce pays afin qu'il reconnaisse ses revendications illégitimes au Sahara occidental semble avoir franchi un nouveau pas après l'hospitalisation, en Espagne, du président sahraoui et SG du Front Polisario, Brahim Ghali.

Des médias espagnols ont annoncé, ces derniers jours, que la justice espagnole avait engagé une procédure contre le président sahraoui pour de présumés «crimes contre l'humanité».

Une fausse information démenti par le Haut tribunal espagnol, tandis que la cheffe de la diplomatie espagnole, Arancha Gonzalez Laya a déclaré que le SG du Polisario devait quitter l'Espagne

au terme de son hospitalisation. L'Allemagne est un autre pays avec lequel le Maroc ne s'entend plus en raison de la question sahraouie.

Depuis le 1er mars, date à laquelle le Maroc a décidé de «suspendre tout contact» avec l'ambassade d'Allemagne à Rabat, les deux pays ne trouvent toujours pas un terrain d'entente.

En réaction à la dernière décision du Maroc de rappeler son ambassadrice à Berlin, le ministère allemand des Affaires étrangères a fait part de son étonnement, jeudi 6 mai, expliquant qu'il n'avait pas été informé à l'avance de la décision prise par le royaume. «Nous sommes d'autant plus surpris par cette

mesure que nous faisons des efforts constructifs avec la partie marocaine pour résoudre la crise», a déclaré un responsable du ministère allemand cité par des médias.

Le Maroc, via son ministère des Affaires étrangères, avait justifié le rappel de son ambassadrice en évoquant, entre autres raisons, des actions entreprises par Berlin après la reconnaissance unilatérale de l'ex-président américain, Donald Trump, de la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental. Cette décision largement condamnée à l'échelle internationale avait été soulevée par l'Allemagne au Conseil de sécurité de l'ONU où elle a appelé les Etats-Unis à «agir dans le cadre du droit international».

Cette accumulation de maladroites marocaines, traduit «la déception de l'occupant marocain, contraint d'ailleurs d'inventer à chaque fois des histoires pour faire chanter ces pays qui ont exprimé clairement leur attachement à la légitimité internationale», explique le représentant du Front Polisario en Europe et à l'Union européenne (UE), Abi Bouchraya Bachir, qui souligne que la politique «du mensonge et du chantage» est la seule constante définissant la politique étrangère du Maroc.

Aujourd'hui, dira-t-il, le régime marocain s'en prend à tout le monde, d'abord au peuple sahraoui, puis à la Mauritanie, à l'Algérie à l'UA et à l'UE au point où il tente l'immixtion dans les affaires internes de l'Allemagne et de l'Espagne.

R. I.

contribution

Economie

Face aux tensions économiques et sociales, quelle gouvernance pour le redressement national ?

Face aux tensions économiques et sociales entre 2021/2022, s'impose un discours de vérité loin des promesses utopiques facteurs de démobilitation. Pour le cas Algérie, il ne faut pas être utopique, sans bonne gouvernance, la sécurité, la stabilité politique sociale et un investissement massif dans pas seulement les segments productifs y compris les services démocratiques, il ne peut y avoir de développement. Et l'on ne peut parler de moralisation sans que le gouvernement ne change sa gouvernance.

Par ailleurs, c'est une loi universelle, l'on ne crée pas d'emplois par des actes administratifs étant du seul ressort des entreprises créatrices de richesses, le versement de salaires sans contreparties productives induisant forcément l'inflation, l'actuelle politique salariale étant totalement à revoir car favorisant le nivellement par le bas et les emplois rentes.

1-De vives tensions économiques et sociales entre 2021/2022

Le rapport publié par le FMI intitulé « Perspectives économiques régionales au Moyen-Orient et en Asie centrale 2021 », a prévu pour l'Algérie un taux de croissance, pour 2021, de 2,9% et un PIB brut de 153,5 milliards de dollars, contre 200 en 2018 et 160 en 2019. La crise du Covid-19, a exposé les banques locales à dépasser 45% du total de leurs actifs bancaires avec une dette publique totale par rapport au PIB de 63,3%, contre 53,1% en 2020, et que la dette publique nette totale représentera 60,5%, contre 50,4% en 2020. Les dégâts causés par la crise sanitaire induite par la propagation de l'épidémie du coronavirus et par la chute des prix de pétrole, le taux de chômage incluant la sphère informelle et les emplois rente, devrait atteindre 14,5 en 2021, et 14,9% en 2022, contre 14,2% en 2020, ce taux dépassant les 30% pour les catégories 20/30 ans et paradoxalement les diplômés. Quant au start up, il leur fait un environnement productif favorable étant des prestataires de services, ne pouvant donc évoluer dans le temps que dans un cadre stratégique clair, que si elles ont un marché. Or, le tissu économique est caractérisé actuellement par plus de 95% étant des unités personnelles ou de petites SARL à gestion familiale peu innovatrices dont le taux d'intégration ne dépasse pas 15%, la restriction des importations ayant occasionné des ruptures d'approvisionnement, où selon les organisations patronales plus de 50% des activités sont en sous capacités. Le risque est de se retrouver avec le même impact négatif de faillites comme les nombreux projets de l'ANEJ. Le montant des services ont fluctué entre 10/11 milliards de dollars par an entre 2010/2019 accroissant les tensions financières, l'Algérie possédant pas à ce jour de véritables bureaux d'études pluridisciplinaires complexes, renvoyant à l'exode de cerveaux où une dernière enquête internationale d'avril 2021 est inquiétante, plus de 80% des compétences désirant s'expatrier et dans ce cas il est utopique de parler de l'économie de la connaissance où les discours sont en contradiction avec la réalité, le primat des salaires rente. Ce faible taux de croissance a des incidences sur le niveau des réserves de change, qui ont été en 2013 de 194,0 milliards de dollars, en 2018 de 79,88 milliards de dollars, en 2019 : 62 milliards de dollars et fin 2020, entre 42/43 milliards de dollars. Les réserves de change ont baissé entre 2019/2020 de 20 milliards de dollars. Pour le PLF-2021, au cours de 128 dinars un dollar au moment de l'établissement de la loi, nous avons un

déficit budgétaire record de plus de 21,75 milliards de dollars contre à la clôture 2020 de 18,60 milliards de dollars avec un déficit global du trésor de 28,26 milliards de dollars, soit 17,6% du PIB. Comme conséquence une baisse du taux de croissance du PIB à prix courant, tiré essentiellement par la dépense publique via la rente des hydrocarbures, qui a été en 2019 de 0,8%, en 2020 moins 6% avec une prévision de 2,9% en 2021 alors que le taux de croissance se calcule par rapport à la période précédente, le taux de croissance négatif positif en 2021, rapporté à 2020, moins de 6% donne toujours un taux de croissance faible, en termes réel entre 0 et 1% largement inférieur à la croissance démographique, supposant un taux de croissance de 8/9% afin d'absorber 350 000/400 000 emplois par an. On ne peut tout restreindre, quitte à étouffer tout l'appareil productif quitte à aller vers une implosion sociale avec un taux de chômage ayant avoisiné 15% en 2020. Cette faiblesse du taux de croissance a un impact sur l'évolution de la cotation du dinar corrélée aux réserves de change via les recettes d'hydrocarbures à plus de 70% qui a évolué ainsi de la période de 2001 à mai 2021 : - 2001 : 77,26 dinars un dollar et 69,20 dinars un euro - 2018 : 116,62 dinars un dollar et 137,69 dinars un euro - 2019 : 119,36 dinars un dollar et 133,71 dinars un euro - 2020 : 128,31 dinars un dollar et 161,85 dinars un euro avec un cotation sur le marché parallèle malgré la fermeture des frontières entre 210/211 dinars un euro. Selon la BA, le dinar a repris sa dépréciation étant coté officiellement entre le 6 et 10 mai 2021, de 133,7398 dinars un dollar et 160,8221 dinars un euro. Le gouvernement projette dans le PLF-2021, une amplification de sa dévaluation, 2022, 149,32 DA pour 1 USD et pour 2023 156,72 dinars un dollar. Cette dévaluation qui ne dit pas son nom permet d'augmenter artificiellement la fiscalité hydrocarbures (reconversion des exportation hydrocarbures en dinars) et la fiscalité ordinaire (via les importations tant en dollars qu'en euros convertis en dinar dévalué), cette dernière accentuant l'inflation des produits importés (équipements), matières premières, biens finaux, montant accentué par la taxe à la douane s'appliquant à la valeur dinar, étant supportée en fin de parcours, par le consommateur comme un impôt indirect, l'entreprise ne pouvant supporter ces mesures que si elle améliore sa productivité. Quant aux taux officiels de l'inflation, selon les données officielles, cumulé, il a dépassé les 82% entre 2000/2020 et en redressant les taux de 20%, nous avons une détérioration du pouvoir d'achat durant cette période de 100% avec une concentration excessive du revenu national au profit d'une minorité rentière où fait nouveau, une partie de la classe moyenne commence à disparaître graduellement et à rejoindre la classe pauvre, l'inflation et c'est une loi universelle jouant comme facteur de concentration au profit des revenus variables et au détriment des revenus fixes. Les tensions sociales, tant qu'il y a la rente, sont atténuées artificiellement grâce aux recettes des hydrocarbures qui permettent des subventions et transferts sociaux représentant 23,7% du budget général de l'Etat et 9,4% du PIB pour l'exercice 2021, mais mal gérés et mal ciblés. Ces tensions sociales sont également atténuées par la crise du logement qui renforce la solidarité familiale (même marmite, mêmes charges), assurant une paix sociale transitoire. L'effet d'anticipation d'une dévaluation rampante du dinar, via la baisse de la rente des hydrocarbures, risque d'avoir un effet négatif sur toutes les sphères économiques et sociales avec l'accroissement des inégalités sociales, l'extension de la sphère informelle, entre 33 et 45% de la masse monétaire en circulation selon des données officielles contradictoires (6.000 et 10.000 milliards de dinars) dont le taux d'intérêt des banques qui devraient le relever de plusieurs points, l'ajustant aux taux d'inflation réel, freinant à terme le taux d'invest-

tissement à valeur ajoutée. La stratégie hors hydrocarbures demande du temps, devant raisonner toujours en dynamique. Pour les PMI/PME, si le projet est lancé en 2021, sa rentabilité est pour 2024/2025 les projets hautement capitalistiques comme le complexe de phosphate de Tebessa, le fer de Gara Djebilet et le phosphate, n'étant encore qu'en intention, 2027/2028.

2-Face à la crise économique, quelle gouvernance pour atténuer les tensions sociales

La crise étant multidimensionnelle, politique, économique, sociale culturelle, cela implique plusieurs actions coordonnées au sein d'une planification stratégique. Premièrement, tout plan de relance doit reposer sur un diagnostic serein du tissu productif le secteur industriel représentent moins de 6% du produit intérieur brut, 98% des recettes du pays avec les dérivées provenant des hydrocarbures où le taux d'intégration tant des entreprises publiques que privées ne dépasse pas 15% avec la non adaptation aux nouvelles technologies et au nouveau management stratégique. Deuxièmement, ce plan doit reposer sur une nouvelle gouvernance nationale et locale. Troisièmement, sur de nouvelles organisations à travers des réseaux, loin de l'ancienne organisation hiérarchique rigide, impliquant les élus locaux et la société civile, entrepreneurs publics, privés, banques, universités, centre de recherche, associations, plus de décentralisation et non déconcentration autour de quatre à six grands pôles économiques régionaux. Quatrièmement, la démarche méthodologique, doit partir du général, du macroéconomique et macro social interne, puis aux réseaux intermédiaires et enfin au niveau micro économique aux projets fiables dans le cadre des avantages comparatifs mondiaux, ne pouvant pas tout produire. Cinquièmement, tout plan opérationnel doit s'inscrire dans le cadre des filières internationalisées tenant compte de la transition numérique et énergétique, en étant réaliste les hydrocarbures traditionnels resteront encore pour 5 à 10 ans la principale ressource en devises du pays. Sixièmement, au niveau national l'on devra élaborer des stratégies d'adaptation pour couvrir à la fois le marché intérieur et les exportations hydrocarbures et autres en conciliant l'efficacité économique et la cohésion sociale par le dialogue social. Septièmement, la mobilisation des ressources tant humaines et ajuster les ressources financières où l'on devra distinguer la partie dinars et la partie devises avec un planning daté pour éviter les réévaluations permanentes, des projets non mûrés afin de lutter contre les surcoûts, en dressant une balance devises. Mais les conditions technique ne suffisent pas, devant avoir une communication transparente facteur de mobilisation, renvoyant à la gouvernance politique reposant sur plusieurs axes. Premièrement ; il s'agira de préparer l'opinion médiatiquement et organiquement à l'esprit des réformes contenu dans le plan de relance en utilisant les médias lourds du fait de la tradition orale de l'Algérien. Ainsi, les actions et les déclarations doivent être inventoriées, sans tomber dans le piège de l'autosatisfaction et du dénigrement, ni tomber dans le populisme médiatique qui serait alors contreproductif. Deuxièmement, le discours doit être rassembleur. L'opinion publique nationale se ligue normalement autour de la femme et de l'homme rassembleur capable de lui réaliser un certain accomplissement. Troisièmement la communication doit être audible loin des discours techniques incompréhensibles pour le commun des citoyens, s'imprégner de choses banales tirées du quotidien. Quatrièmement, la campagne d'explication des réformes doit éviter l'essoufflement et la monotonie thématiquement ou théâtralement avec un marketing basé sur le sérieux en évitant que les déclarations et les gestes de ceux qui défendent les réformes

ne soient un objet de caricatures ou de plaisanteries soit dans la presse soit dans les espaces publics. Cinquièmement, la communication doit être réaliste et porteuse d'espoir. Les Algériens sont angoissés et même très angoissés par les assauts de la nature, par la violence humaine et les déchéances sociales et économiques. Le programme des réformes doit trouver des réponses réelles qui répondent en priorités à ces angoisses. Sixièmement, la crise actuelle qui touche tous les pays du monde peut être un facteur catalyseur de mobilisation. Le concept de crise que traverse notre pays doit se hisser au niveau de la crise du monde et ne pas rester une crise de société bloquée. Septièmement, tout projet étant porté par des forces politiques, sociales et économiques avec des interactions souvent contradictoires entre des segments internes et externes, renvoyant à des luttes d'intérêt, il s'agira de porter une attention particulière à la frénésie qui semblent s'emparer de certains hostiles aux réformes en occupant des postes clés sensibles au niveau des structures de l'Etat grâce aux réseaux de clientèles tissés depuis des décennies qui constitue un sérieux handicap qu'il conviendra de lever progressivement, sans verser dans le règlement de comptes inutiles. Huitièmement, un changement de culture et de comportements des dirigeants afin de favoriser la mobilisation et de la symbiose Etat-citoyens, c'est aux dirigeants de rassembler à leur peuple et non au peuple de rassembler à ses dirigeants. Le principe est de travailler pour consolider la diversité et la pluralité tout en cultivant l'unité de la nation. Si l'organisation administrative de l'espace est souvent source de conflits concurrentiels, les hommes eux vivent un rapport plus fécond et plus harmonieux avec leur espace qui n'est pas celui de l'administration comme l'a démontré brillamment l'expert de renommée mondiale, Hernando DE SOTO sur Etat de Droit et sphère informelle (dans l'ouvrage du Docteur Abderrahmane MEBTOUL - l'Algérie face aux enjeux de la mondialisation - perspectives: bonne gouvernance, démocratie et économie de marché (édition Dar El Ghjarb 2004).

En résumé, la réussite de la relance économique implique une mobilisation générale, reposant sur un sacrifice partagé, une lutte contre la corruption et la mauvaise gestion et surtout une vision stratégique évitant de naviguer à vue au gré de la conjoncture. En cette période historique de super médiatisation, cela implique un nouveau système d'information et de communication. C'est pourquoi, il faut insister sur l'effort d'une information de vérité, qui doit lui être associée pour montrer l'opérationnalité des réformes au profit de toute la population, évitant la marginalisation de pans de la société. Il y a urgence d'une cohérence et visibilité dans la politique économique et qui n'est possible que par des stratégies d'adaptation, et en approfondissant les réformes structurelles qui forcément déplacent les segments de la rente, d'où de fortes résistances sociales des tenants de la rente qui versent justement dans la sinistrose pour bloquer les réformes. C'est un défi à la portée de l'Algérie afin d'éviter sa marginalisation et les tensions sociales. Ou l'Algérie, comme je l'avais noté lors d'une conférence devant les membres du gouvernement en novembre 2014, réalise cette transition nécessaire entre 2021/2030, ou elle ratera cette chance historique, ce qu'aucun patriote ne souhaite. En bref, l'Algérie est un pays dynamique, plein de vitalité, qui se cherche et cherche sa voie étant un acteur déterminant de la stabilité de la région méditerranéenne et africaine, sous réserve d'un renouveau de la gouvernance, sans laquelle aucun développement ne peut se faire.

Professeur des universités, expert international D' Abderrahmane Mebtoul

INFO EXPRESS

«Ramadhan au Palais 2021» 200 exposants et un engouement important

La foire, organisée dans le cadre de l'événement «Ramadhan au Palais 2021», a pris fin, dimanche, après que l'organisateur de la manifestation, SAFEX, a décidé de la prolonger de deux jours supplémentaires. Un communiqué de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX), a indiqué que la foire organisée au Palais des expositions (Alger), a vu la participation de plus de 200 exposants sur une surface d'exposition de 8.000 mètres carrés. La manifestation a enregistré un engouement «important» des visiteurs tout au long du mois béni du Ramadan, où «le public a pu bénéficier des différentes offres et produits disponibles à des prix concurrentiels», ajoute le communiqué. Les jeux et les activités de divertissement dans les pavillons «Ahagar» et «Casbah» se poursuivront jusqu'au samedi 15 mai, afin de permettre aux familles et aux enfants de profiter à l'occasion de l'Aïd, a conclu le communiqué.

R.R

Jeux méditerranéens d'Oran

Réception de 40 hôtels d'une capacité de 4.000 lits

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Ali Boughazi a fait part, dimanche à Oran de la réception de 40 établissements hôteliers d'une capacité d'accueil de 4.000 lits, en attendant celle de 42 autres d'une capacité globale de 6.000 lits avant le lancement des Jeux méditerranéens 2022 dans la wilaya.

Le ministre a effectué une visite de travail à Oran afin de s'enquérir des préparatifs des Jeux méditerranéens 2022 d'une part et de ceux de la saison estivale prochaine d'autre part, au cours de laquelle il a exprimé sa satisfaction quant aux capacités d'accueil dont dispose la wilaya. Boughazi a fait savoir que les préparatifs de la saison estivale sont en cours et de manière ordinaire, signalant que les décisions concernant l'ouverture de la saison et d'établissements hôteliers est une décision sou-



veraine qui sera examinée par les autorités supérieures. Le ministre a estimé que les hôtels qu'il a inspectés dans la wilaya d'Oran «répondent aux normes internationales», indiquant que ce type d'établissements hôteliers «donne une perception du tourisme intérieur et de la destination Algérie». Mohamed Ali Boughazi a inspecté, lors de cette visite, les travaux de construction d'un hôtel 5 étoiles, dont l'état d'avancement est de 80%, selon

les explications fournies par ses gestionnaires qui ont déclaré que ce projet qui compte un centre de 200 locaux commerciaux, un parc de jeux aquatiques qui fourniront, une fois entrée en exploitation, pas moins de 700 postes d'emploi directs. Le ministre a procédé à l'inauguration de 60 chambres et il a visité un hôtel s'appêtant à l'ouverture en son sein d'une école de musique et d'une salle des expositions d'art et d'artisanat. Les res-

ponsables de l'hôtel ont affirmé qu'ils sont déterminés de persévérer à contribuer à la promotion de la culture, surtout après le succès de leur projet, à savoir un premier théâtre privé. Mohamed Ali Boughazi s'est enquis du taux d'avancement des travaux du port de plaisance d'An Turck et a présidé l'ouverture d'une rencontre régionale des directeurs de secteur des wilayas cotières de l'Ouest, qui s'articule sur la préparation de la saison estivale.

R.R

INFO EXPRESS

Relizane La CNAS offre plusieurs services numériques à ses usagers et aux employeurs

La Caisse nationale des assurés sociaux (CNAS) de la wilaya de Relizane vient d'introduire une formation de plusieurs services numériques touchant les anciens et nouveaux produits à mettre à la connaissance des usagers, des employeurs, selon M.Hamel, directeur de la Caisse nationale des assurés sociaux de Relizane. Cette nouvelle formation des services numériques vise à se conformer à la nouvelle technologie de l'information, un axe central et prioritaire pouvant fournir 118 services électroniques mis sur 35 plateformes numériques à même de faciliter les mesures administratives lesquelles contribuent à aider les usagers à l'accès aux différentes opérations numériques. Toutes ces informations sont disponibles sur la plateforme numérique : <https://elhanaa.cnas.dz> - <https://teledclaration.cnas.dz>. Ainsi, la CNAS lance une campagne de sensibilisation et d'information, du 4 mai au 4 juin, à travers tous les guichets de ses agences à l'échelle du chef-lieu de wilaya de Relizane et des daïras dûment habilités, ajoute Mme Nadhéra Bouakaz, chargée de la cellule de communication par intérim auprès de ladite CNAS de la wilaya de Relizane.

N.Malik

MDN

Distribution de 3.098 logements au profit de retraités et du personnel en activité de l'ANP

Un total de 3.098 logements de formule location-vente AADL ont été distribués samedi au profit des retraités de l'Armée nationale populaire (ANP) ainsi qu'aux personnels en activité à travers les six régions militaires, a annoncé dimanche le ministère de la Défense nationale (MDN).

«Au nom de Monsieur le général de Corps d'Armée, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, les commandants des Régions militaires ont supervisé le samedi 8 mai 2021, les cérémonies de distribution de 3.098 logements de formule location-vente AADL au profits des retraités de l'ANP ainsi qu'aux personnels en activité à travers les six régions militaires, et ce en présence de représentants du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville», a indiqué le MDN dans un communiqué.

Les cérémonies de distribution qui se sont déroulées à l'occasion de la célébration de la Journée de la mémoire nationale, et de la commémoration des massacres du 8 mai 1945 s'inscrivent «dans la dynamique des efforts entrepris par le Haut com-



mandement de l'ANP pour l'amélioration des conditions sociales de ses personnels», a souligné le MDN. Selon la même source, «les opérations de distribution de logements au profit des personnels en activité et retraités de l'ANP, à l'instar de leurs

concitoyens, se poursuivent à travers les différentes Régions militaires, jusqu'à satisfaction des demandes enregistrées auprès de la direction du service social du ministère de la Défense nationale».

R.R

ONILEV

Déstockage de quantités supplémentaires de pomme de terre à travers 6 wilayas

L'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV) a annoncé dimanche avoir procédé au déstockage de quantités supplémentaires de pomme de terre à travers six (6) wilayas du pays en vue de stabiliser les prix et de contrer les spéculateurs.

L'ONILEV a précisé, sur son compte Facebook, que cette cinquième opération de déstockage avait été réalisée en collaboration avec neuf (9) opérateurs à travers six (6) wilayas : Alger, Boumerdès, Aïn Defla, Médéa, Bouira et Relizane.

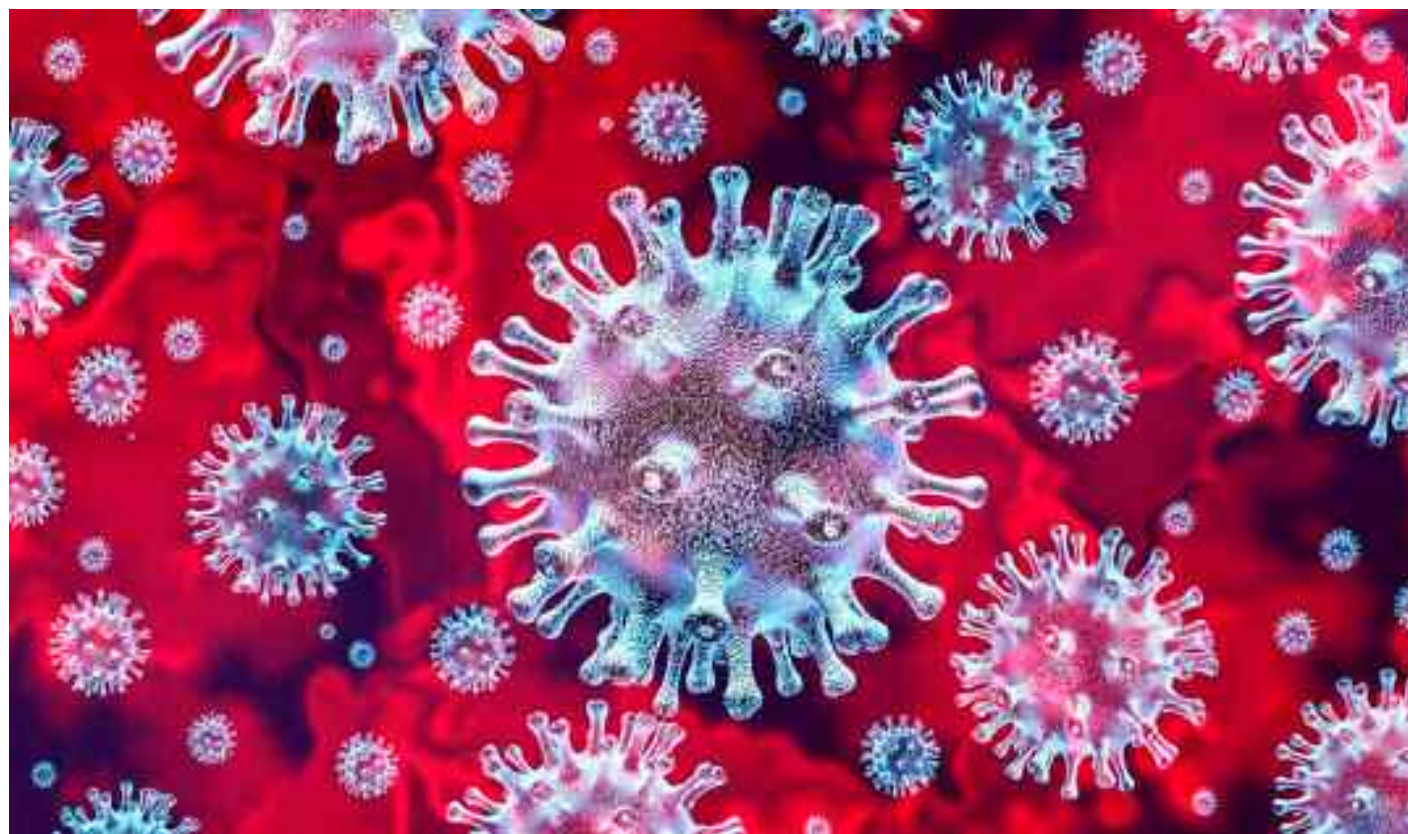
D'autres quantités de pomme de terre seront déstockées et injectées dans les marchés de gros en fonction des besoins, selon la même source. Cette opération vise à stabiliser les prix et à contrer les spéculateurs en approvisionnant les marchés de gros de quantités suffisantes de ce produit de large consommation, notamment en prévision de l'Aïd El-Fitr et de la reprise d'activité des restaurants, à l'arrêt pendant le mois de Ramadhan, a précisé l'ONILEV.

R.R

Coronavirus

Prise en charge des malades, l'autre sérieuse alerte

Alors que les jeûneurs, libres de leurs mouvements, menus et recettes se permettent tous ce qu'ils veulent durant le Ramadan et que l'on impose aux malades des régimes alimentaires à la limite de celui médicalement prévu, des praticiens se permettent de travailler au gré de leur bon vouloir en livrant à leur triste sort d'autres malades. Ce qui donne un air d'anarchie dans les structures sanitaires publiques.



A l'exemple de ceux relevés dans divers hôpitaux. Il a fallu la menace de licenciement du directeur d'un des hôpitaux à Annaba au moyen d'une note de service, pour prétendre à une reprise en mains. Mais apparemment ce n'est que partie remise, sachant que les mêmes praticiens réfractaires à l'ordre établi envisagent de revenir à l'offensive dans les prochains jours. Cette situation de «travailler au gré de l'humeur» des praticiens a tendance à se généraliser. C'est que dans les secteurs hospitaliers, la tendance au travail à des horaires applicables au gré de la volonté de certains praticiens s'affiche résolument avec des services médicaux livrés à l'abandon dès le début de l'après-midi. Elle est aussi signalée, à un degré moindre, dans les services paramédicaux et autres cliniques. Une catégorie différente de jeuneurs est contrainte de se soumettre à la volonté des effectifs. En ces lieux censés être en constante alerte pour répondre aux besoins d'assistance paramédicale, les efforts matériels et financiers consentis par l'état sont synonymes de désillusions. La prise en charge de la restauration et l'hébergement dans les structures hospitalières de l'état se fait avec un dilettantisme exacerbé. Le minimum est fait

pour assurer le nécessaire en commodités dans la prise en charge des malades.

De la chorba à base de «fleurs d'ange» poussiéreux au poulet mal cuit qu'il soit en morceaux frits, sautés ou cuits à moitié, cet aliment a toujours la côte. Particulièrement auprès des enfants admis en pédiatrie. Les repas mal préparés dont on laisse les pattes et abats incommodes jusqu'au dessert immangeable parce que mal lavé battent la mesure de l'état d'esprit qui règne dans les cantines.

Celui qui caractérise l'environnement direct du malade par le corps médical et paramédical, à l'heure de la restauration notamment. Une tournée dans les cantines des hôpitaux et autres cliniques dont la gestion est sous contrôle de l'Etat impose de dire que la situation dans la prise en charge quotidienne de l'hébergement, la literie, la restauration, l'hygiène, l'entretien des équipements médicaux appellent à une révision en profondeur de la gestion des structures hospitalières.

Ces derniers mois, elles s'étaient exprimées avec l'apparition de la crise sanitaire due au coronavirus. Ce dernier est révélateur de l'injustice sociale. En effet,

toutes les mesures annoncées depuis le 23 mars 2020 semblent tomber sous le sens.

La réaction d'une partie de la population, notamment dans les centres urbains et leurs périphéries, donne à réfléchir. Au-delà de la crise sanitaire, se profile celle sociale et économique majeure. Elle risque d'affecter gravement le pays les prochaines années. C'est ce que constatent de nombreux praticiens. Un premier indice en a été perceptible au lendemain de l'apparition du virus lorsque les pharmacies de garde ont été prises d'assaut par des citoyens en quête du moindre cachet pour se prémunir contre les premiers symptômes du coronavirus.

Cette réaction révèle l'énorme fossé social creusé par un système de santé qui impose d'être revu. Pour nombre de praticiens, celui en place est défaillant. Chacun en connaît les fragilités qui risquent de handicaper la lutte contre le Covid-19. Elle est aggravée par la corruption. De récentes études révèlent la persistance de ce mal qui sévit toujours dans le milieu médical et hospitalier sous l'impulsion de fournisseurs privés. Enfermés dans un corporatisme malsain et s'exprimant sous le sceau de l'anony-

mat, des praticiens nient cette évidence en dépit des nombreux témoignages de victimes. D'autres l'acceptent comme une conséquence normale de conditions de travail harassantes, du manque de matériel ou du faible taux de rémunération des effectifs paramédicaux. Des praticiens émettent cependant des satisfécits à l'endroit des professionnels de la santé dévoués et intègres qui ne cessent de se préoccuper de la prise en charge des malades. Ils estiment, cependant que l'Etat doit être plus présent sur la scène médicale pour jouer son rôle de garant du bien-être des malades.

C'est ce qu'ils tentent de démontrer en appelant à l'octroi d'un budget conséquent au secteur de la santé. «Annuellement, ce budget est insuffisant.

Une alimentation quotidienne presque figée est imposée aux malades. Elle est assurée sur la base d'une loi des finances à réviser. Ce qui est en contradiction avec les déclarations officielles qui affirment que la situation est maîtrisable.

Le citoyen s'interroge sur la réelle capacité d'accueil des hôpitaux et du paramédical. En bref, sachant que la population a le droit de savoir ce qui l'attend, cela implique une communication régulière et professionnellement mieux informée». Nos interlocuteurs dénoncent également une «précarité sociale au quotidien», en rappelant les razzias sur les rayons des grandes surfaces et les spéculations de tous bords, notamment sur les prix des produits de première nécessité dès le début du confinement dans le pays.

«Des mesures correctives ont été prises, suite aux dénonciations des consommateurs, et il faut espérer que cette surveillance continue, même hors temps de crise ».

Mais il pointe également du doigt l'incompatibilité des mesures de confinement avec les activités informelles du commun des citoyens.

Chacun en connaît les fragilités qui risquent de handicaper la lutte contre le Covid-19. Elle est aggravée par la corruption. De récentes études révèlent la persistance de ce mal qui sévit toujours dans le milieu médical et hospitalier sous l'impulsion de fournisseurs privés. Enfermés dans un corporatisme malsain et s'exprimant sous le sceau de l'anonymat, des praticiens nient cette évidence en dépit des nombreux témoignages de victimes.

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.35 Mystère à Salem Falls
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
20.40 Petits plats en équilibre
20.55 C'est Canteloup
21.05 Lincoln
23.15 New York Unité Spéciale



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.35 Météo 2
20.39 Simplissime
20.40 Basique, l'essentiel de la musique
21.05 L'histoire secrète de la résistance
23.05 Les lycéens, le traître et les nazis



09.50 Desperate Housewives
10.15 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Incroyables transformations
18.45 Le journal
20.30 Scènes de ménages
21.05 Le meilleur pâtissier : Les professionnels



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex

14.25 Rex

15.05 Le Renard

16.45 Personne n'y avait pensé !

17.10 Questions pour un champion

19.55 Ma ville, notre idéal

20.55 Vu

21.05 Tandem

22.35 Tandem

23.25 Tandem



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



L'after
15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 France / États-Unis
23.20 Jeanfi décolle



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 Raoul Taburin a un secret
21.59 The Head
22.52 Mes jours de gloire
23.34 American Horror Story



20.28 Fin de saison
20.50 Sahara
22.50 Sherlock Holmes



13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 Notre-Dame de Paris
23.20 Reconstruire Notre-Dame : le chantier du siècle



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.05 Influenceurs : une vie de rêve à Dubaï
23.00 Loft Story, 20 ans après !
23.35 Balance ton post !



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.40 La p'tite librairie
21.05 Fort Boyard
23.10 Fort Boyard



19.07 Mains armées
20.16 Hollywood Live
19.56 Action Women
20.50 Double mortel
22.30 Joker



19.45 Arte Journal
20.50 Gluten, l'ennemi public ?
22.15 Tuer l'indien dans le coeur de l'enfant première partie



17.45 Eurosport News
19.30 Beyşehir - Alanya (212,6 km)
21.00 Tennis : Masters 1000 de Monte-Carlo
22.00 Tennis : Masters 1000 de Monte-Carlo
23.00 Eurosport Tennis Club
23.30 Les meilleurs moments

Sélection



Ciné Premier - 22.50

Sherlock Holmes

Film d'action de Guy Ritchie

→ Limier sans égal, le légendaire Sherlock Holmes prend de vitesse Scotland Yard pour coincer le maléfique lord Blackwood promis à la potence. Revenu d'entre les morts, le maître du crime prépare un coup d'État. Holmes est le seul à pouvoir l'arrêter.

Ciné Premier - 20.50

Sahara

Film d'aventures de Breck Eisner

→ Si dans leur branche, la chasse aux épaves, Dirk et Al ont du flair, les compères démontrent aussi de belles aptitudes pour s'attirer des ennuis. En volant au secours d'une jolie toubib menacée de mort, le binôme a touché le gros lot !



Ciné Frisson - 20.50

Double mortel

Film d'horreur de Assaf Bernstein

→ Maria, une lycéenne solitaire de 18 ans, qui souffre des brimades de ses camarades et du manque de soutien de sa famille, se confie à son reflet dans le miroir.



MUSIQUE UNIVERSELLE

CRÉATION DE L'ORCHESTRE PHILARMONIQUE «BOUNA»

Un orchestre philharmonique «Bouna» vient d'être formé à l'annexe de l'institut régional de formation musicale d'Annaba par l'association culturelle de wilaya «orchestre philharmonique Bouna» créée récemment, a-t-on appris dimanche de la chargée de communication de l'association, Mme Fatima-Zahra Bouledroua. Cet orchestre se fixe pour objectif de «préserver le patrimoine musical local et national, de l'enrichir et de permettre aux jeunes talents de toutes les catégories d'âge de s'épanouir», a indiqué à l'APS Mme Bouledroua. L'orchestre permettra aux formateurs et étudiants en musique de se familiariser avec les classiques de la musique universelle, de préserver, d'enrichir et de promouvoir le patrimoine musical local et national à travers le pays et à l'échelle internationale, a précisé la même source. L'orchestre philharmonique «Bouna» est constitué d'environ 30 musiciens dont 14 violonistes outre des pianistes, des saxophonistes, clarinettes et des guitaristes. Il active au sein de l'annexe de l'institut régional de formation musicale qui se trouve dans la commune d'El Bouni, a-t-on indiqué.

R.C.

POUR L'ACCÈS AU VACCIN CONTRE LE COVID-19

DES ARTISTES AMÉRICAINS RÉCOLTENT 340 MILLIONS DE DOLLARS

Aux États-Unis, des dizaines d'artistes et de personnalités politiques internationales se sont mobilisés pour un concert caritatif. Un événement destiné à récolter des dons pour financer la vaccination dans le monde. Plus de 300 millions de dollars ont été récoltés. «Un concert pour unir le monde», et selon les mots du prince Harry, un concert pour que chacun ait accès au vaccin contre le coronavirus. Enregistré la semaine dernière dans un stade de Los Angeles, le Vax Live Concert a été diffusé samedi soir 8 mai en ligne et dans plus de 100 pays. Devant 20 000 travailleurs essentiels, tous vaccinés et masqués, des dizaines d'artistes se sont succédé sur scène : Jennifer Lopez, Her, les Foo Fighters, l'acteur Ben Affleck. Tous ont plaidé pour une distribution équitable des vaccins. L'acteur indien Amitabh Bachchan a également appelé à la solidarité envers l'Inde où la situation continue d'être dramatique. Dans un message vidéo, le président américain, John Biden, a assuré que les dirigeants étaient mobilisés. «On travaille avec des dirigeants partout dans le monde pour partager plus de vaccins et accélérer la production. Pour nous assurer que chaque pays puisse avoir les vaccins nécessaires.

L.A.

Croyances chez les musulmans

Autour des chiffres et symboles



IL EXISTE EN PAYS D'ISLAM DES CHIFFRES, COMME PAR EXEMPLE LE 7 QUI INTERVIENT DANS UN GRAND NOMBRE DE RITES OU DE SITUATIONS, SINON DES VÉRITÉS À MYSTÈRE

On parle, à bon escient, de 7 planètes, 7 cieux, etc. Il en est de même du 3 qui revient souvent pour diverses raisons. Les anciens attachaient une plus grande importance aux chiffres récurrents pour des raisons restées inexplicables. Et au fil des générations, des écrivains ont essayé de percer le mystère concernant ces chiffres à valeur symbolique dont certains correspondent à quelque vérité scientifique. Abû Mansour al Znalibi a consacré tout un chapitre au 3 dans un livre intitulé Bard al Akbâd fil aadas. Quant au polygraphe célèbre As Soyuti, il a mis l'accent sur la classification des hadiths par 3.

Des exemples pour plus de compréhension

On rappelle ce que tout le monde sait à propos des voyelles en arabe qui sont au nombre de 3, parfois doublées. Elles peuvent dans des cas précis être associées à 3 lettres de prononciation : alif, waw, ya. Du point de vue morphologie du nom, il y a trois nombres : singulier, duel, pluriel. Restons dans le domaine de la grammaire pour dire qu'il y a trois parties du discours en langue arabe : nom, verbe, particule. Pour plus de précision et comme nous ne pouvons-nous étaler là-dessus, les particules régissent les unes le verbe, les autres le nom, une autre catégorie le nom et le verbe. Parmi les exemples religieux, le 3 a sûrement une signification comme dans les ablutions qui obligent à se laver 3 fois chaque partie du corps. La répudiation est prononcée 3 fois par l'homme qui décide de se séparer de sa femme. En Islam, il y a 3 cas de figure où on ne peut pas prétendre à un héritage : l'esclavage, l'homicide,

la différence de religion. Le musulman qui remet le pèlerinage aux Lieux saints à plus tard alors qu'il a décidé d'accomplir cette cinquième obligation de l'Islam, doit faire une offrande, sinon une expiation par trois jours de jeûne avant d'aller en pèlerinage le jour où il aura décidé fermement de l'accomplir et 7 jours à son retour, soit 10 jours en tout. Vous vous souvenez de la sourate El Kahf (la caverne) où dorment trois cent ans, trois jeunes gens ont vécu en parfaite conservation : «Ils étaient trois, leur chien était le quatrième.» «Tu ne parleras point aux hommes durant trois jours», dit un ange à Zakaria après lui avoir annoncé qu'il aurait un garçon appelé Yahia, et ce malgré son âge avancé et son impotence.

Le 3 par référence aux hadiths

Les savants en matière de religion d'hier et d'aujourd'hui qui ont fait de la recherche en s'imposant le devoir d'objectivité, affirment que parmi les hadiths il y a des vrais comme ceux de Boukhari et des faux qui sont façonnés par des extrémistes pour mieux se servir. Dans l'un d'eux, il est dit que Dieu fera rentrer au paradis ceux qui répondent à ces trois critères : douceur envers le faible, pitié envers les parents et bienfaisance envers l'esclave. Dieu fera rentrer aussi au paradis celui qui détient trois choses : donner à celui qui lui avait opposé un refus, pardonner à celui qui avait été injuste envers lui, lier amitié avec celui qui a rompu avec lui. Mérite la récompense et parfait sa foi celui qui a trois choses : un caractère grâce auquel il vit avec ses semblables, une crainte de Dieu qui l'éloigne de ce qui est défendu par Dieu, une clémence qui le met à l'abri de l'ignorance de l'ignorant. Dieu, dans une

sourate, dit que celui qui s'acquitte de trois choses est mon véritable ami et celui qui ne les accomplit pas est mon véritable ennemi : la prière, le jeûne et l'ablution après la souillure majeure. Ce que nous avons énuméré en nombre de trois est assez pertinent pour qu'il soit partie intégrante des prescriptions divines. Prenons cet exemple qu'on peut classer comme cas universellement admis où on dit que celui qui fait trois choses par confiance en Dieu, accomplit une bonne œuvre et Dieu doit l'aider et le bénir : travailler à mettre en liberté un esclave, se marier, vivifier une terre morte. D'après le contenu des préceptes de l'Islam et des différents cas de figure qui s'y rattachent, on peut évoquer l'idée d'un code de conduite indiscutablement bon pour l'épanouissement et l'équilibre de l'individu et de la société. Beaucoup de hadiths sont à l'image de l'actualité et dans le vécu collectif. Trois indiquent que celui qui les possède est un hypocrite, même s'il jeûne, prie, fait le pèlerinage à La Mecque et accomplit la visite des Lieux Sains des environs de La Mecque et même encore s'il dit qu'il est musulman, celui qui, lorsqu'il parle, ment, celui qui, lorsqu'il fait une promesse, ne la tient pas, celui à qui l'on s'est confié et qui trahit. Ce sont là des choses devenues monnaie courante de notre temps. Que ceux qui lisent les hadiths aient le sens de la moralité ou de la propreté morale et du milieu dans lequel ils vivent. Qu'ils aient aussi le sens de la parole donnée, de l'aide désintéressée vis-à-vis de quiconque est dans le besoin.

D'après les auteurs de l'Islam

Sans avoir été influencés par les

coutumes et formules langagières, des écrivains font du 3 un chiffre privilégié. C'est le cas de ceux qui argumentent toujours à l'intérieur d'une théorie sur la base d'un raisonnement en 3 étapes, à l'exemple du syllogisme d'Ibn Rochd ou du raisonneur scientifique ou dialectique marqué par 3 étapes : thèse, antithèse, synthèse. Question de méthodologie et de choix personnel pour mieux convaincre les autres. Pour Abdallah Ibn Omar, la science dépend de trois choses : un livre, un usage établi et dire «je ne sais pas». Se référant toujours au 3, Anas Ben Malik parle de 3 choses qui font baisser la tête : la stérilité, la maladie et la mort. Al Hassan El Basri fut interpellé une fois pour répondre à une question précise. «Comment te trouves-tu ce matin», lui a-t-on demandé et il répond en ces termes : «Nous sommes exposés à recevoir 3 flèches : une flèche d'épreuve, une flèche de malheur et une flèche de mort». Il a raison dans la mesure où l'homme est toujours dans le collimateur des épreuves qui lui arrivent. Gafar Al Sediq cité par les hommes de discours religieux parle de l'aumône. A ce sujet il dit : l'aumône n'est parfaite qu'à trois conditions : en la faisant vite, en l'amoindrissant et en la cachant. Quant à Abu Sofiane Moawiya, monarque assagi par le trône, il dit qu'il craint trois hommes : Abu El Hassa Ben Ali, Abdallah Ben Omar, Abd Allah en Az Zobayr. «Et pourquoi tu ne les tues pas ?», lui a-t-on répondu. «Et sur qui règnerai-je alors», rétorqua-t-il, et l'énigme du 3 continue dans le temps et l'espace.

Abed Boumediene

Ligue africaine de basket Le GSP débutera face à l'AS Douanes du Sénégal

→ Le club algérien du GS Pétroliers, versé dans le groupe C de la Ligue africaine de basket-ball (BAL), prévue du 16 au 30 mai à Kigali (Rwanda), débutera le tournoi face à l'AS Douanes du Sénégal le 17 mai (13h, heure algérienne).



■ Le GSP s'attelle à regrouper le maximum d'informations sur les adversaires.

(Photo > D. R.)

Les Pétroliers joueront leur deuxième match face aux Egyptiens du Zamalek, le 19 mai (20h), avant de boucler la phase de poules face au Ferroviario Maputo du Mozambique, le 22 mai (13h).

Le représentant algérien dans cette première édition de la BAL, une nouvelle ligue professionnelle fruit d'un partenariat historique entre la Fédération internationale (FIBA) et la Ligue nord-américaine (NBA), a rallié la capitale rwandaise lundi, afin de respecter la quarantaine imposée par les organisateurs aux 12 équipes participantes, pour faire face à la pandémie de Covid-19. Joint par l'APS, l'entraîneur du GSP, Sofiane Boulahia, a

indiqué que «la délégation algérienne composée de 19 personnes observe actuellement la quarantaine à l'hôtel avant de reprendre les entraînements collectifs le 11 mai et les matches d'application (scrimmages), prévus du 13 au 15 mai». Afin de faire face aux risques de contamination, la BAL a créé une bulle à Kigali avec un protocole sanitaire très strict, basé sur les orientations de l'Organisation mondiale de la santé.

Concernant les futurs adversaires du GSP, Boulahia a fait savoir que lui et son staff s'attendent à regrouper le maximum d'informations sur eux

avant le début du tournoi. «Nous avons encore une semaine pour récolter le maximum d'informations et visionner les vidéos pour préparer nos matches dans les meilleures conditions», a-t-il déclaré.

Reportée à plusieurs reprises à cause de la pandémie de coronavirus, la 1^{re} édition de la BAL se jouera avec un format de compétition ajusté qui comptera 26 matches au total.

Le tournoi débutera avec une phase de groupes (trois groupes de quatre équipes), dont les huit meilleurs, soit les deux premiers de chaque poule et les deux meilleurs troisièmes, se qua-

lifieront pour la phase finale à élimination directe.

La finale de la BAL a été programmée le 30 mai dans la Kigali Arena, qui abritera toutes les rencontres du tournoi.

Le groupe A est composé de l'US Monastir de Tunisie, de Rivers Hoopers du Nigeria, du GNBC de Madagascar et des Patriots du Rwanda, alors que l'AS Salé du Maroc, l'AS Police du Mali, les FAP du Cameroun et Petro Luanda d'Angola forment le groupe B.

R. S.

EN DEUX MOTS

Voile : Les préparatifs du test-event avancent bien

La Fédération algérienne de voile a indiqué dimanche que son président Mohamed Azzoug s'est rendu ce week-end à Oran, où il a constaté avec «satisfaction» l'avancement des préparatifs en vue du test-event qui s'y déroulera cet été et permettra de préparer dans les conditions du réel les Jeux Méditerranéens de 2022. «Le président Azzoug s'est déplacé à Oran, pour s'enquérir des préparatifs du test-event qui s'y déroulera cet été, entre le 27 juin et le 3 juillet», pour préparer les JM-2022, a-t-on précisé de même source. «La visite d'Azzoug sur site s'est faite en présence du DJS d'Oran, Sifi Yacine, ainsi que de Nenchekor Sofiane, membre du Comité d'organisation des JM, et d'Arif Hamza, président de la Ligue oranaise de voile», a indiqué la FAV, ajoutant «qu'une réflexion a été engagée» entre les différentes personnes suscitées «pour trouver la meilleure jonction, en termes logistiques, entre la station balnéaire des Andalouses et le Complexe New Beach». Après la fin de cette visite sur site, la délégation s'est rendue à l'Auberge de Jeunesse de Cap Falcon, où seront hébergés les membres des délégations participantes.

Paradou AC

L'Algérien Hamza Mouali convoité par Lyon

→ Le défenseur algérien Hamza Mouali, sociétaire du Paradou AC, serait convoité par la formation de l'Olympique Lyonnais (Ligue 1/France), en quête d'un renfort lors du prochain mercato d'été, a rapporté, dimanche le quotidien français *L'Equipe*.

«Podium ou pas en fin de saison, la formation de l'Olympique Lyonnais devrait connaître un mercato d'été plutôt agité avec notamment la venue d'un nouvel entraîneur. Côté effectif, Juninho s'acti-

verait en coulisses pour dénicher un latéral gauche», a écrit le journal français.

L'Olympique Lyonnais rechercherait un latéral gauche et Mouali, considéré comme joueur au gros potentiel et dont le prix ne serait pas excessif, serait un des deux noms qu'auraient été cochés par les responsables du club français où évoluent déjà les internationaux algériens, Djamel Benlamri et Islam Slimani. Outre l'Algérien Hamza Mouali (23 ans)

sur lequel les dirigeants des Gones auraient pris des renseignements, le club français suit deux autres pistes, à commencer par Renan Lodi (23 ans), qui évolue en Espagne sous les couleurs de l'Atlético Madrid. Le joueur, peu utilisé par son club, pourrait demander un bon de sortie à ses dirigeants, mais pour obtenir la venue du joueur dont le contrat se termine en juin 2025, l'OL pourrait tenter un prêt.

En troisième position des joueurs ciblés par l'OL pour le mercato d'été figure un Brésilien libre en fin de saison.

Déjà l'année dernière, Hamza Mouali, formé au Paradou AC et qui a porté les couleurs nationales chez les U20 et U23, était convoité par l'AS Saint-Etienne, juste après sa participation à la Coupe de la Confédération africaine de football 2019-2020. ■

Centre de formation de Zéralda

Le MCA obtient le permis de construire

→ Le MC Alger a obtenu le permis de construire pour son centre de formation et d'entraînement de Zéralda (Ouest d'Alger) qui sera réalisé par la société nationale de génie civil et bâtiment (GCB), filiale de Sonatrach, a indiqué dimanche un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines.

«La concrétisation de cette démarche fait suite à la dernière rencontre du samedi 24 avril 2021 ayant regroupé les responsables du secteur de l'énergie et des mines, la Sonatrach, de la Jeunesse et des Sports, les autorités locales ainsi que les représentants des comités de supporteurs et d'anciens joueurs du MCA», souligne la même source.

Les travaux du Centre d'entraînement et de formation, sis à Zéralda, du MC Alger, débuteront après le mois de Ramadhan, suite aux orientations données par le wali d'Alger Youcef Chorfa

pour accélérer la délivrance de toutes les autorisations relatives à la réalisation de ce projet. Dans un communiqué publié le 24 novembre 2020, la direction du MC Alger avait regretté le retard accusé dans le début des travaux de construction du Centre de préparation et de formation, «malgré le fait qu'elle ait réglé les frais relatifs à l'acquisition de la parcelle de terrain auprès de la direction des biens de l'Etat».

Le MCA a déboursé 80 milliards de centimes pour acquérir le terrain de Zéralda, d'une superficie de 4 hectares. Le projet devait être réceptionné en août 2021, période coïncidant avec la célébration du centième anniversaire de la création du club algérois. ■

AGE de la FAH

Deux candidats en lice pour la présidence

→ Deux candidats seront en lice pour le poste de président de la Fédération algérienne handisport (FAH), en vue de l'assemblée générale électorale (AGE) qui aura lieu le 16 mai à Alger (11h), a annoncé dimanche la commission de candidatures.

Il s'agit d'Abdelhak Benharkou et sa liste composée de 12 membres et un suppléant ainsi que Slimane Maachou dont la candidature a été acceptée sous réserve de présenter le règlement intérieur de sa ligue afin de justifier le mode d'élection adopté lors de son élection à la tête de la Ligue de Bechar (élection à main levée ou à bulletin secret).

La commission de candidatures a également demandé au candidat Slimane Maachou de présenter des pièces justificatives prouvant qu'il avait huit ans d'expérience et d'activité au sein

de la famille handisport. La période de dépôt de candidatures a été ouverte du 3 mai à 14h au 6 mai à 12h. Les délais de recours ont été arrêtés du dimanche 9 mai à partir de 9h au lundi 10 mai à 12h.

Cette décision a été prise après l'invalidation des travaux de l'AGE du 6 avril dernier par la Commission nationale de suivi du renouvellement des instances et structures sportives nationales qui a accepté les réserves formulées par le candidat à la présidence Nemer Korichi, lequel a relevé des «anomalies».

Lors de cette AGE, le président de la Ligue handisport de Bechar, Slimane Maachou (57 ans), avait été élu président de la FAH en récoltant 21 voix des 37 exprimées, contre 14 pour l'autre candidat Nemer Korichi et deux bulletins nuls. ■



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Directeur commercial : Ouahid Kouba. Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Paradou AC

L'Algérien Hamza Mouali convoité par Lyon

le match à suivre

Ligue africaine de basket

Le GSP débute face à l'AS Douanes du Sénégal

football

Centre de formation

Le MCA obtient le permis de construire

Représentant des 20 clubs professionnels de la L1

Abdelkrim Serrar : «Réussir une question capitale»

→ **Abdelhakim Serrar, le président de l'Entente de Sétif, se met à table et occupe la chaise de représentant ou d'ambassadeur des 20 clubs professionnels de la Ligue 1.**

Conscient de son expérience dans l'action footballistique, il promet de mettre son expérience pour faire de cette discipline sportive une belle carte gagnante.

Un espoir !

Une mission confiée avec des motifs d'espoirs devenus par le passé tellement vraies, qu'il est important de les signaler quand ces espoirs se présentent. Il s'agit, selon des indiscrétions, dans sa première mission de rassembler, transcender les clivages et unir les présidents de clubs autour d'un seul projet qui fera du football national une référence. C'est comme une équipe de football, il ne suffit pas que les joueurs soient excellents dans la maîtrise du ballon, encore faut-il qu'ils sachent jouer ensemble pour gagner. Reste à savoir comment saura-t-il mettre de l'ordre dans le désordre. Quoique Challenge One soit aussi un événement à applaudir, pourvu que ce projet ne se face pas lors du chemin devant le mener à la concrétisation des objectifs qu'il voudrait atteindre dans les meilleures conditions.

Le projet de la relance ?

Va-t-il imposer son caractère ? Son capital-confiance est estimé un peu partout. Des professionnels de Ligue savent que rien ne l'obligera à changer de style au cours de cette délicate mission qui est un chantier certes, mais pas impossible à réaliser, dans le cas où les présidents des clubs prennent leur ticket pour prendre le même train. La destination est connue, reconstruire ou redonner vie à ce football qui mérite tant d'être une référence, au re-



■ Serrar au premier plan lors de la réunion à la FAF.

(Photo > D. R.)

gard de ses capacités. Serrar, lui qui promet, quand bien même le contenu détaillé n'a pas été rendu public.

Un autre style de gestion s'impose

Dans un entretien accordé à un confrère en mars 2018, évoquant la Coupe d'Algérie, il déclarait : «Je dirai même que son niveau est supérieur à la Coupe d'Afrique si l'on tient compte de la qualité des clubs qui participent habituellement où de grosses pointures du football nord-africain et arabe seront en lice... Il ne sera plus question de ramener des joueurs sans être certains de leur valeur ajoutée. Des joueurs de qualité qui vont permettre au club de faire face aux exigences des compétitions internationales». Et d'ajouter : «Je crois qu'il faut trouver maintenant les mécanismes nécessaires pour s'appuyer sur les jeunes catégories afin d'alimenter l'équipe pre-

mière. C'est cela le vrai investissement». Et en mai 2020, il a eu cette formule devenue tristement célèbre «on porte tous des chemises blanches avec des taches noires». Pendant ce temps, les instances du football se sont murées dans un silence complice. Est-ce cette stratégie qu'il compte proposer pour rehausser le niveau du football en Algérie ?

Mettre fin à l'anarchie, oui c'est possible

A notre confrère de *Liberté*, il déclarait qu'il comptait faire des propositions audacieuses pour mettre un terme définitif à la gabegie qui a régné ces dernières années dans le football. «Il est vrai que j'ai été mandaté par mes pairs pour les représenter à la nouvelle commission du football professionnel. Cette confiance me pousse à aller au fond des choses et à tenter de

mettre un terme à l'anarchie et à la gabegie qui ont régné dans le football. J'ai toujours émis des réserves, disait-il, sur le fonctionnement du football actuel, tous les clubs sans exception sont déficitaires, nous sommes des sociétés fictives, nous ne faisons pas rentrer le moindre sou». Et d'ajouter : «Aujourd'hui, ce modèle est devenu obsolète, il faut tout revoir, et pourquoi pas même procéder à une nouvelle forme de professionnalisme en annulant tout ce qui a été fait auparavant. Notre football a besoin d'une nouvelle dynamique et de nouvelles idées», conclut Serrar. Le coup d'envoi est donné.

H. Hichem

A voir

- Canal + Sport : Southampton - Crystal Palace à 20h
- BeIN Sports 2 : Naples - Udinese à 20h

La Der

Zeghdoud (USMA) : «Une qualification qui nous fera beaucoup de bien»

L'entraîneur de l'USM Alger Mounir Zeghdoud, a estimé que la qualification de son équipe pour les quarts de finale de la Coupe de la Ligue professionnelle de football, samedi soir à domicile face au MC Alger (2-0), «fera beaucoup de bien» en prévision du reste du parcours.

«C'est une qualification qui nous fera beaucoup de bien, qui va nous permettre de préparer nos prochains rendez-vous dans la sérénité. Le match était très difficile contre une bonne équipe du MCA, composée de joueurs d'expérience et forts techniquement. Le Mouloudia était compétitif

par rapport à nous», a indiqué Zeghdoud, dans une déclaration vidéo publiée sur le site officiel du club. L'USMA est parvenue à sceller sa qualification grâce à ses deux nouvelles recrues hivernales. Le Ghanéen Kwame Opoku a ouvert d'abord le score à la 19^e minute, avant que Zakaria Naïdji ne corse l'addition dans le temps additionnel (90'+2). «Nous avons bien géré nos moments forts et faibles de la partie. L'ouverture du score en première période nous a permis de jouer à l'aise, même si nous savions qu'il y aurait des espaces. On savait que le MCA allait jeter toutes

ses forces en attaque pour égaliser. Le deuxième but nous a complètement soulagés. Cette victoire nous permet d'avoir un bon moral pour la suite», a-t-il ajouté. Arrivé à la barre technique en mars dernier, en remplacement du Français Thierry Froger, Zeghdoud est toujours invaincu avec les «Rouge et Noir», alignant jusque-là une série de six matches sans défaite, toutes compétitions confondues. Lors du prochain rendez-vous, l'USMA recevra la JS Saoura, le week-end du 15-16 mai, dans le cadre de la 21^e journée du championnat de Ligue 1.